



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2013-109**

**\* \* \***

**Objet :**

**Alignement de la RD 32**

Délibération affichée le :

**L'an deux mille treize et le douze décembre à dix-huit heures trente,** le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

**Etaient présents :**

MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude --- NOEL Martine – DELERIS Claudine – BOREL Christian (départ 19h30) - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – DELVAL Valérie - SUQUET Maguelonne – LESAGE Lamyaa (arrivée 18h40) – CHRISTOL Marcel – LECLERC Joëlle - SERVEL Olivier – SOREL Joëlle - SOTO Jean-François

**Pouvoirs :** MM. BARRAL Claude à DEJEAN Anne Marie - LEROY Annie à SOTO Jean François

**Absents :** MM CONTRERAS Sylvie – SIDERIS André - CHAUSSY Stephan – ZORNIOTTI Arnaud – DIEZ Frédéric

Convocation du 05 décembre 2013

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée les études d'alignement réalisées au niveau du carrefour du lycée professionnel agricole et horticole, le long de la RD 32.

**Situation ancienne**

Parcelle OF 1194            10ha 14a 46ca            Association intercommunale du Centre Agricole de Gignac

**Situation nouvelle**

Lot A                            34a 83ca                    Commune  
Lot B                            7a 23 ca                    Conseil Général de l'Hérault  
Lot C                            9ha 72 a 40 ca            Association Intercommunale du Centre Agricole de Gignac

Il convient, en conséquence, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de transfert de propriété et à procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **22 voix POUR (unanimité)**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de transfert de propriété et à procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean Marcel JOVER.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401144-20131212-DEL2013  
-109-DE  
Date de réception préfecture :